

HONORAIRES SUR TRANSACTIONS

Tarifs toutes taxes comprises (TVA 20 % en vigueur au 01/04/2017) Sur la base du prix de vente « net vendeur » à la charge des acquéreurs

Tranche jusqu'à 19.999€	Tranche comprise entre 20.000€ et 44.999€	Tranche comprise entre 45.000€ et 64.999€	Tranche comprise entre 65.000€ et 149.999€	Tranche comprise entre 150.000 et 299.999€	Tranche au-dessus de 300.000€
13%	10%	8,5%	7%	5,5%	5%

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIETE

PRESTATIONS

Rémunération des prestations incluses dans le forfait pour les immeubles à destination exclusive d'habitation :

- Moins de 10 lots : 2400,00 €
- Au-delà de 10 lots : De 230,00 € à 300,00 € par lot principal.

PRESTATIONS PARTICULIÈRES

Prestations particulières :

- Coût horaire heures ouvrables : 90,00€
- Prestation individuelle :
- établissement de l'état daté : 320,00€

NB : Toute augmentation du taux de TVA sera automatiquement répercutée sur les prix ci-dessus indiqués.